

La Lomagne

Tarn et Garonnaise



Conseil Communautaire
MARDI 13 avril 2021 - 18h00

**Communauté de Communes de
la Lomagne Tarn-et-Garonnaise**

413, rue d'Esparsac - BP 34
82500 Beaumont de Lomagne

www.malomagne.com

Ordre du jour

- **Nomination du secrétaire de séance**
- **Approbation du compte-rendu de la séance précédent**
- **Appel du doyen à la tribune pour présenter les comptes administratifs 2020**

1/ Approbation des comptes de gestion 2020 de la communauté de communes, du SPANC et de l'OTI

2/ Approbation des Comptes Administratifs 2020 de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, du SPANC et de l'OTI

3/ Affectation des résultats 2020

4/ Vote des taux d'imposition 2021

5/ GEMAPI : Fixation du produit attendu de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour l'année 2021

6/ Vote du Budget Primitif 2021 de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise

7/ Vote du Budget Primitif du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 2021

8/ Vote du Budget Primitif de l'Office de Tourisme Intercommunal 2021



Ordre du jour

- 9/** Modification et augmentation du fonds de concours communautaire en faveur de la commune de Beaumont de Lomagne pour la création d'un Pôle touristique, économique et culturel
- 10/** Participation à l'acquisition de composteurs pour les administrés de la CCLTG
- 11/** Délibération autorisant le Président à signer le marché pour la fourniture et le transport de Granulats
- 12/** Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour le Programme de Travaux investissement Voirie 2021
- 13/** Demande de subventions 2020 auprès du Conseil Départemental et de l'Etat pour le programme de rénovation des ouvrages d'art 2021
- 14/** OPAH : Etat des participations pour engagement
- 15/** Aides aux façades des communes de la CCLTG (hors Beaumont-de-Lomagne) : réactualisation du Règlement
- 16/** Signature de la convention d'adhésion au programme «Petites villes de demain» et désignation de délégués communautaires au Comité de projet PVD
- 17/** Aides économiques : fonds L'OCCAL / nouvelle prolongation du dispositif volet 1 et 2 et ré-abondement de l'enveloppe

Ordre du jour

- 18/** Aide à l'immobilier d'entreprises : Attribution d'une aide à l'EURL Azzopardi à Sérignac
- 19/** Plan d'Aide au Commerce territorial (PACte) : Validation de 1 dossier d'aides / D. DELANTIVY
- 20/** Etudes préalables (opportunité et faisabilité) relatives à l'extension de la Zone d'Activité de Bordevieille à Beaumont-de-Lomagne : plan de financement prévisionnel et demandes de subvention auprès d'EPF Occitanie et de l'Etat
- 21/** Etude d'opportunité pour la création d'un Pôle socio-économique (tiers lieu-espace coworking & services d'insertion/emploi & France Services) sur le territoire de la CCLTG : réactualisation du plan de financement et demandes de subvention auprès de la Banque des Territoires et de l'ADEME
- 22/** Sécurisation incendie sur la ZA du Blanc de Beaumont : plan de financement prévisionnel et demandes de subvention auprès de l'Etat
- 23/** Résilience et écosystème numérique (téléphonie/informatique/visio et audio conférences, sites internet) pour la CCLTG : plan de financement prévisionnel et demande de subvention auprès de l'Etat

Ordre du jour

24/ Audit financier de la CCLTG (expertise financière et évaluation du transfert de charges) : plan de financement prévisionnel et demande de subvention auprès de l'Etat

25/ Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2021-2024 avec l'Office de tourisme intercommunal de la Lomagne T&G : réactualisation de la convention

26/ Proposition de points complémentaires à l'ordre du jour : Acquisition d'équipements pour l'Ecole de Musique communautaire à Beaumont-de-Lomagne et Lavit : Demande de subvention auprès de l'Etat

27/ Questions diverses

1/ Vote des comptes de gestion 2020

Résultat

N°		INVESTISSEMENT					FONCTIONNEMENT					FDR (fonds libres)	RAR	Compte 12 suite RBE
		001 report BP 2020	Recettes 2020	Dépenses 2020	RESULTAT 2020	001 BP 2021	002 BP 2020 Cpte 110 31/12/2020	Recettes 2020	Dépenses 2020	RESULTAT 2020	RESULTAT A AFFECTER + SC 110 -SD 119			
50000	CCTLG	-653 982,02 €	1 845 692,02 €	1 226 418,93 €	619 273,09 €	-34 708,93 €	581 315,79 €	4 904 073,56 €	4 691 107,05 €	212 966,51 €	794 282,30 €	759 573,37 €	595 685,35 €	212 966,51 €
50100	OTI	2 761,86 €	8 282,31 €	7 584,00 €	698,31 €	3 480,17 €	20 501,52 €	123 812,06 €	109 256,02 €	14 556,04 €	35 057,56 €	38 537,73 €	0,00 €	14 556,04 €
50400	SPANC	15 900,00 €	65 577,82 €	42 000,00 €	23 577,82 €	39 477,82 €	112 578,32 €	37 848,92 €	35 388,62 €	2 460,30 €	115 038,62 €	154 516,44 €	2 340,00 €	2 460,30 €

Le Conseil Communautaire doit se prononcer sur les comptes gestion 2020.

2/ Vote des Comptes administratifs 2020

CCLTG

Les comptes administratifs sont présentés par le doyen d'âge et le Président de la CCLTG sort de la salle.

COMM. DE COM LOMAGNE T&G
CA 2020

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	842 363,16	548 881,68	293 481,48	65	897 536,19	590 313,36	307 222,83	65	991 595,07	609 649,35	381 945,72	62
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	278 300,00	208 427,45	69 872,55	74	284 750,00	192 129,82	92 620,18	67	281 150,00	254 397,33	26 752,67	91
61 - SERVICES EXTERIEURS	380 883,16	232 158,03	148 507,13	60	409 888,19	304 527,17	105 159,02	74	559 745,07	291 218,81	268 528,26	52
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	159 900,00	72 987,20	86 912,80	45	160 500,00	64 380,31	96 119,69	40	122 600,00	49 540,21	73 059,79	40
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM	23 500,00	35 311,00	-11 811,00	150	42 800,00	29 298,08	13 303,94	68	28 100,00	14 495,00	13 605,00	52
012 - Charges de personnel et frais assimilé	1 235 200,00	1 135 847,84	99 352,16	91	1 234 700,00	1 103 623,11	131 076,89	89	1 236 010,00	1 157 273,49	78 736,51	94
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 000,00	180,00	820,00	18	500,00	270,00	230,00	54	2 600,00		2 600,00	0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM	23 700,00	20 539,55	3 160,45	88	23 700,00	20 018,32	3 683,68	84	24 410,00	17 498,93	6 911,07	72
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 210 500,00	1 115 128,29	95 371,71	92	1 210 500,00	1 083 338,79	127 163,21	89	1 209 000,00	1 139 774,56	69 225,44	94
014 - Atténuations de produits	923 310,00	841 762,00	81 548,00	91	1 003 510,00	991 573,34	11 936,66	98	923 510,00	838 277,00	85 233,00	91
65 - Autres charges de gestion courante	1 490 461,00	1 399 841,39	90 619,61	93	1 626 474,00	1 483 663,46	142 810,54	91	1 625 836,30	1 490 217,40	135 618,90	92
66 - Charges financières	26 087,00	17 360,11	8 726,89	66	43 976,00	34 464,60	9 511,40	78	31 510,00	26 506,79	5 003,21	84
67 - Charges exceptionnelles	42 000,00	1 156,40	40 843,60	2	109 000,00	65 997,20	43 002,80	60	63 850,00	57,00	63 793,00	0
68 - Dotations provisions semi-budgétaires					509,00	509,00	0,00	100	2 000,00		2 000,00	0
Total dépenses réelles	4 559 421,16	3 944 849,42	614 571,74	86	4 915 705,19	4 270 144,07	645 561,12	86	4 874 311,37	4 121 981,03	752 330,34	85
Total dépenses d'ordre	1 137 722,91	513 558,03	624 164,88	45	861 652,86	449 327,74	412 325,12	52	534 964,42	569 126,02	-34 161,60	106
Total dépenses de fonctionnement	5 697 144,07	4 458 407,45	1 238 736,62	78	5 777 358,05	4 719 471,81	1 057 886,24	81	5 409 275,79	4 691 107,05	718 168,74	87

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Produits des services, domaine et vente	61 765,00	78 327,02	-16 562,02	126	164 200,00	155 383,59	8 816,41	94	163 980,00	150 640,71	13 339,29	92
73 - Impôts et taxes	3 635 432,00	3 721 225,32	-85 793,32	102	3 757 660,00	3 822 261,02	-64 601,02	101	3 791 802,00	3 744 364,00	47 438,00	99
74 - Dotations, subventions et participations	672 095,00	748 704,30	-76 609,30	111	719 808,00	708 039,14	11 768,86	98	764 495,00	829 297,40	-64 802,40	109
75 - Autres produits de gestion courante					30 924,00	9 201,51	21 722,49	29	64 383,00	72 002,92	-7 619,92	112
77 - Produits exceptionnels	3 981,00	73 955,68	-69 974,68	999	1 771,00	87 559,68	-85 788,68	999	2 000,00	30 117,73	-28 117,73	1 000
78 - Reprises provisions semi-budgétaires					509,00	509,00	0,00	100	2 000,00		2 000,00	0
013 - Atténuations de charges	60 000,00	96 100,22	-36 100,22	160	35 000,00	60 176,32	-25 176,32	171	39 300,00	58 556,04	-19 256,04	149
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 263 871,07	1 263 871,07	0,00	100	1 067 486,05	1 067 486,05	0,00	100	581 315,79	581 315,79		100
Total recettes réelles	5 697 144,07	5 982 183,61	-285 039,54	105	5 777 358,05	5 910 616,31	-133 258,26	102	5 409 275,79	5 466 294,59	-57 018,80	101
Total recettes d'ordre		60 219,72	-60 219,72							19 094,76	-19 094,76	0
Total recettes de fonctionnement	5 697 144,07	6 042 403,33	-345 259,26	106	5 777 358,05	5 910 616,31	-133 258,26	102	5 409 275,79	5 485 389,35	-76 113,56	101

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement		1 583 995,88	-1 583 995,88			1 191 144,50	-1 191 144,50	0		794 282,30	-794 282,30	0

2/ Vote Comptes administratifs 2020

CCLTG

COMM. DE COM LOMAGNE T&G
CA 2020

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Déficit d'investissement reporté	150 307,17	150 307,17	0,00	100					653 982,02	653 982,02		
16 - Emprunts et dettes assimilés	202 850,00	202 849,55	0,45	99	223 764,00	223 763,80	0,20	99	133 682,42	133 682,41	0,01	100
20 - Immobilisations incorporelles	41 840,00	4 499,07	37 340,93	10	95 500,93	2 183,99	93 316,94	2	439 544,94	45 266,29	394 278,65	10
204 - Subventions d'équipement versées	30 000,00	15 583,06	14 416,94	51	29 850,00		29 850,00	0	218 250,00	134 000,00	84 250,00	61
21 - Immobilisations corporelles	4 435 936,74	1 929 650,33	2 506 286,41	43	3 808 067,64	2 500 027,50	1 308 040,14	65	1 932 510,89	894 375,47	1 038 135,22	46
23 - Immobilisations en cours	15 000,00	9 539,50	5 460,50	63	15 000,00		15 000,00	0	15 000,00		15 000,00	0
Total dépenses réelles hors opérations	4 875 933,91	2 312 428,68	2 563 505,23	47	4 172 182,57	2 725 975,29	1 446 207,28	65	3 392 970,07	1 861 306,19	1 531 663,88	55
Total dépenses d'ordre	421 762,31	466 982,03	-45 219,72	110	19 540,00		19 540,00	0	175 000,00	19 094,76	155 905,24	11
Total dépenses d'investissement	5 297 696,22	2 779 410,71	2 518 285,51	52	4 191 722,57	2 725 975,29	1 465 747,28	65	3 567 970,07	1 880 400,95	1 687 569,12	53

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Excédent d'investissement reporté					122 311,74	122 311,74	0,00	100				0
024 - Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00		40 000,00		60 000,00		60 000,00	0	60 000,00		60 000,00	0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	207 725,42	192 274,58	51	1 176 509,83	952 592,76	223 917,07	80	907 828,71	778 430,69	129 398,02	86
13 - Subventions d'investissement reçues	1 098 211,00	773 676,69	324 534,31	70	1 681 708,14	547 510,95	1 134 197,19	32	1 630 176,94	496 335,31	1 133 841,63	30
16 - Emprunts et dettes assimilés	2 200 000,00	1 000 000,00	1 200 000,00	45	270 000,00		270 000,00	0	260 000,00		260 000,00	0
21 - Immobilisations corporelles						250,08	-250,08	0		1 800,00	-1 800,00	0
Total recettes réelles hors opérations	3 738 211,00	1 981 402,11	1 756 808,89	53	3 310 529,71	1 622 665,53	1 687 864,18	49	2 858 005,65	1 276 566,00	1 581 439,65	45
Total recettes d'ordre	1 559 485,22	920 320,34	639 164,88	59	881 192,86	449 327,74	431 865,12	50	709 964,42	569 126,02	140 838,40	80
Total recettes d'investissement	5 297 696,22	2 901 722,45	2 395 973,77	54	4 191 722,57	2 071 993,27	2 119 729,30	49	3 567 970,07	1 845 692,02	1 722 278,05	52

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde d'investissement		122 311,74	-122 311,74			-653 982,02	653 982,02	0		-34 708,93	34 708,93	0



OFFICE DU TOURISME
CA 2020

2/ Vote des Comptes administratifs 2020

OTI

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	60 114,76	43 342,61	16 772,15	72	79 014,37	58 578,35	20 436,02	74	49 087,85	31 687,77	17 400,08	65
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	5 600,00	5 227,80	372,20	93	6 750,00	3 739,33	3 010,67	55	1 462,92	6 315,61	-4 852,69	432
61 - SERVICES EXTERIEURS	16 014,76	1 951,22	14 063,54	12	21 254,37	5 524,00	15 730,37	26	3 538,96	1 722,27	1 816,69	49
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	38 500,00	36 163,59	2 336,41	93	51 010,00	49 315,02	1 694,98	96	44 085,97	23 649,89	20 436,08	54
012 - Charges de personnel et frais assimilé					82 200,00	74 687,88	7 512,12	90	80 000,00	77 004,08	2 995,92	96
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS									80 000,00	77 004,08	2 995,92	96
64 - CHARGES DE PERSONNEL					82 200,00	74 687,88	7 512,12	90				0
65 - Autres charges de gestion courante									4 071,15		4 071,15	0
Total dépenses réelles	60 114,76	43 342,61	16 772,15	72	161 214,37	133 266,23	27 948,14	82	133 159,00	108 691,85	24 467,15	82
Total dépenses d'ordre	3 574,92	105,00	3 469,92	2	6 562,88	984,96	5 577,92	15	564,17	564,17		100
Total dépenses de fonctionnement	63 689,68	43 447,61	20 242,07	68	167 777,25	134 251,19	33 526,06	80	133 723,17	109 256,02	24 467,15	82

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Produits des services, domaine et vente	4 000,00	5 373,10	-1 373,10	134	86 200,00	77 455,13	8 744,87	89	80 000,00	81 694,08	-1 694,08	102
73 - Impôts et taxes	8 000,00	7 662,08	337,92	95	7 000,00	10 438,47	-3 438,47	149		8 896,33	-8 896,33	0
74 - Dotations, subventions et participations	37 000,00	37 000,00	0,00	100	53 300,00	53 300,00	0,00	100	33 221,65	33 221,65		100
002 - Excédent de fonctionnement reporté	14 689,68	14 689,68	0,00	100	21 277,25	21 277,25	0,00	100	20 501,52	20 501,52		100
Total recettes réelles	63 689,68	64 724,86	-1 035,18	101	167 777,25	162 470,85	5 306,40	96	133 723,17	144 313,58	-10 590,41	108
Total recettes de fonctionnement	63 689,68	64 724,86	-1 035,18	101	167 777,25	162 470,85	5 306,40	96	133 723,17	144 313,58	-10 590,41	108

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement		21 277,25	-21 277,25			28 219,66	-28 219,66	0	0,00	35 057,56	-35 057,56	-1 000

2/ Vote des Comptes administratifs 2020

OTI

OFFICE DU TOURISME
CA 2020

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
20 - Immobilisations incorporelles	1 000,00		1 000,00		1 000,00		1 000,00	0	8 584,17	7 584,00	980,17	89
21 - Immobilisations corporelles	8 350,00	942,96	7 407,04	11	10 500,00	3 140,22	7 359,78	29	2 500,00		2 500,00	0
Total dépenses réelles hors opérations	9 350,00	942,96	8 407,04	10	11 500,00	3 140,22	8 359,78	27	11 064,17	7 584,00	3 480,17	69
Total dépenses d'ordre									8 000,00		8 000,00	0
Total dépenses d'investissement	9 350,00	942,96	8 407,04	10	11 500,00	3 140,22	8 359,78	27	19 064,17	7 584,00	11 480,17	40

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Excédent d'investissement reporté	5 775,08	5 775,08	0,00	100	4 937,12	4 937,12	0,00	100	2 781,86	2 781,86		100
10 - Dotations, fonds divers et réserves									7 718,14	7 718,14		
Total recettes réelles hors opérations	5 775,08	5 775,08	0,00	100	4 937,12	4 937,12	0,00	100	10 500,00	10 500,00		100
Total recettes d'ordre	3 574,92	105,00	3 469,92	2	6 562,88	984,96	5 577,92	15	8 564,17	564,17	8 000,00	7
Total recettes d'investissement	9 350,00	5 880,08	3 469,92	62	11 500,00	5 922,08	5 577,92	51	19 064,17	11 064,17	8 000,00	58

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde d'investissement		4 937,12	-4 937,12			2 781,86	-2 781,86	0		3 480,17	-3 480,17	0



2/ Vote des Comptes administratifs 2020

SPANC

S.P.A.N.C.
CA 2020

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	131 563,05	19 694,58	111 868,47	14	178 008,39	28 762,65	149 245,74	16	157 578,32	21 626,62	135 951,70	14
80 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		32,42	-32,42		1 000,00		1 000,00	0	1 000,00		1 000,00	0
81 - SERVICES EXTERIEURS	81 563,05		61 563,05		97 008,39		97 008,39	0	87 578,32		87 578,32	0
82 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	70 000,00	19 662,16	50 337,84	28	80 000,00	28 762,65	51 237,35	35	69 000,00	21 626,62	47 373,38	31
012 - Charges de personnel et frais assimilé	10 000,00		10 000,00		10 000,00		10 000,00	0	22 000,00	13 762,00	8 238,00	63
82 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS									12 000,00	13 762,00	-1 762,00	115
84 - CHARGES DE PERSONNEL	10 000,00		10 000,00		10 000,00		10 000,00	0	10 000,00		10 000,00	0
65 - Autres charges de gestion courante	18 900,00	2,08	18 897,92		18 000,00	575,60	17 424,40	3	8 000,00		8 000,00	0
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00		10 000,00		10 000,00		10 000,00	0	5 000,00		5 000,00	0
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. &	2 000,00		2 000,00		2 000,00	575,00	1 425,00	28	2 000,00		2 000,00	0
Total dépenses réelles	172 463,05	19 696,66	152 766,39	11	218 008,39	29 913,25	188 095,14	13	194 578,32	35 388,62	159 189,70	18
Total dépenses de fonctionnement	172 463,05	19 696,66	152 766,39	11	218 008,39	29 913,25	188 095,14	13	194 578,32	35 388,62	159 189,70	18

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Vente de produits finis, prestations de s	20 000,00	25 585,00	-5 585,00	127	50 000,00	4 675,00	45 325,00	9	80 000,00	36 288,92	43 711,08	45
74 - Subventions d'exploitation	4 900,00	9 557,00	-4 657,00	195	5 000,00	8 210,00	-3 210,00	164		1 560,00	-1 560,00	0
77 - Produits exceptionnels						1,00	-1,00	0				
78 - Reprises sur amortissements, dépréc. &	2 000,00		2 000,00		2 000,00	575,00	1 425,00	28	2 000,00		2 000,00	0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	145 563,05	145 563,05	0,00	100	161 008,39	161 008,39	0,00	100	112 578,32	112 578,32		100
Total recettes réelles	172 463,05	180 705,05	-8 242,00	104	218 008,39	174 469,39	43 539,00	80	194 578,32	150 427,24	44 151,08	77
Total recettes de fonctionnement	172 463,05	180 705,05	-8 242,00	104	218 008,39	174 469,39	43 539,00	80	194 578,32	150 427,24	44 151,08	77

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement	0,00	161 008,39	-161 008,39	-999	0,00	144 556,14	-144 556,14	999		115 038,62	-115 038,62	0



2/ Vote des Comptes administratifs 2020

SPANC

S.P.A.N.C.
CA 2020

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
10 - subventions agence de l'eau	108 000,00	79 788,28	28 211,72	73	200 411,72	70 345,90	130 065,82	35	130 065,82	42 000,00	88 065,82	32
Total dépenses opérations d'invest.	108 000,00	79 788,28	28 211,72	73	200 411,72	70 345,90	130 065,82	35	130 065,82	42 000,00	88 065,82	32
Total dépenses d'investissement	108 000,00	79 788,28	28 211,72	73	200 411,72	70 345,90	130 065,82	35	130 065,82	42 000,00	88 065,82	32

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Excédent d'investissement reporté					7 800,00	7 800,00	0,00	100	15 900,00	15 900,00		100
10 - Dotations, fonds divers et réserves									31 977,82	31 977,82		
Total recettes réelles hors opérations					7 800,00	7 800,00	0,00	100	47 877,82	47 877,82		100
10 - subventions agence de l'eau	108 000,00	87 588,28	20 411,72	81	192 611,72	78 445,90	114 165,82	40	82 188,00	33 600,00	48 588,00	41
Total recettes opérations d'invest.	108 000,00	87 588,28	20 411,72	81	192 611,72	78 445,90	114 165,82	40	82 188,00	33 600,00	48 588,00	41
Total recettes d'investissement	108 000,00	87 588,28	20 411,72	81	200 411,72	86 245,90	114 165,82	43	130 065,82	81 477,82	48 588,00	63

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019				Année 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde d'investissement		7 800,00	-7 800,00			15 900,00	-15 900,00	0		39 477,82	-39 477,82	0

Avant le vote des comptes administratifs des 3 budgets, il est rappelé les restes à réaliser 2020.

Restes à réaliser 2020

CCLTG: RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2020

Dépenses		article	Fonction	Recettes	
Etudes pôle petite enfance	1 476,00 €	2031	64	Subvention voirie département 2020	319 960,00 €
Refonte site internet CCLTG	11 178,00 €	2051	20	Subvention Région - Maisons de santé Beaumont	76 414,94 €
Aide à l'immobilier d'entreprises	35 000,00 €	20422	90	Solde DETR - Maisons de santé Beaumont	30 320,00 €
Fonds L'Occal + Aides exceptionnelle Occitanie	53 000,00 €	20423 et 204123	90	Solde FNADT - Maison de santé Beaumont	24 909,46 €
Aide aux commerces	5 250,00 €	20422	94	Solde DETR - Maisons de santé Lavit	24 910,00 €
Matériel roulant (Gravillonneur + Tracteur)	277 984,00 €	21571	822	Fonds européens - Maisons de santé Beaumont et Lavit	400 000,00 €
Réseaux de voirie	89 106,00 €	21751	822	Fonds Européens - Hôtel d'entreprises	148 297,95 €
Autre matériel et outillage de voirie (signalisation verticale)	8 203,00 €	21578	822	DETR - Atelier technique CCLTG	50 382,00 €
Maison de santé Beaumont : Enduit	22 498,00 €	21318	510	DSIL - Atelier technique CCLTG	47 504,00 €
Maison de santé Lavit : Stores + crédences	8 432,00 €	21318	510	Emprunt Gravillonneur + Tracteur	260 000,00 €
Atelier CCLTG	248 200,00 €	21318	20	DETR - prédiagnostic partagé de territoire préalable au lancement du PLUI	15 975,00 €
Mobilier	5 000,00 €	2184	20	DETR - Travaux mise en accessibilité ERP (11027€)	4 149,00 €
Travaux ERP	15 000,00 €	21735	20	Subvention Département - Etude préalable création pôle socio économique	1 890,00 €
Communication ZA de Bordevieille	20 000,00 €	2181	824	DETR - Etude préalable création pôle socio économique	2 520,00 €
Avances	15 000,00 €	238	510 et 822	Région - Etude préalable création pôle socio économique	3 780,00 €
TOTAL RAR INVESTISSEMENT DEPENSES	815 327,00 €			TOTAL RAR INVESTISSEMENT RECETTES	1 411 012,35 €

SOLDE RAR INVESTISSEMENT CCLTG	595 685,35 €
---------------------------------------	---------------------

Restes à réaliser 2020 (suite)

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2020

Dépenses		article	Recettes	
Versement par CCLTG au 6 propriétaires restants (Opération Groupée 2018)	25 200,00 €	4581	Versement subvention Agence Adour Garonne à CCLTG pour 6 propriétaires restants (Opération Groupée 2018)	25 200,00 €
			Solde subvention Agence Adour Garonne (Animation groupée 2018)	2 340,00 €
TOTAL RAR INVESTISSEMENT DEPENSES	25 200,00 €		TOTAL RAR RECETTES	27 540,00 €

SOLDE RAR INVESTISSEMENT SPANC 2 340,00 €

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2020

Dépenses		article	Recettes	
			Reversement par la SAUR à la CCLTG des redevances 2020 :	
			- Contrôle bon fonctionnement (279 X 82,50 €TTC)	30 561,50 €
			- Conceptions (47 X 92 €TTC)	
			- Réalisations (35 X 92 € TTC)	
TOTAL RAR FCT DEPENSES	0,00 €		TOTAL RAR FONCTIONNEMENT RECETTES	30 561,50 €

SOLDE RAR FONCTIONNEMENTT SPANC 30 561,50 €

Restes à réaliser 2020 (suite)

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2020

Dépenses	
TOTAL RAR INVESTISSEMENT DEPENSES	0,00 €

Recettes	
TOTAL RAR INVESTISSEMENT RECETTES	0,00 €

SOLDE RAR INVESTISSEMENT OTI	0,00 €
-------------------------------------	---------------

Le Conseil Communautaire doit se prononcer sur les comptes administratifs 2020 des budgets CCLTG, OTI et SPANC.

3/ Vote des Affectations de résultat 2020

Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	212 966,51 €
- un excédent de fonctionnement reporté de :	581 315,79 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	794 282,30 €
- un déficit d'investissement de :	- 34 708,93 €
- un solde de reste à réaliser de :	595 685,35 €
Soit un excédent de financement de :	560 976,42 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020 REPORTE (001)	- 34 708,93 €
- RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 REPORTE : EXCEDENT (002)	794 282,30 €

Fonds libres
759 573,37 €

3/ Vote des Affectations de résultat 2020

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	2 460,30 €
- un excédent de fonctionnement reporté de :	112 578,32 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	115 038,62 €
- un excédent d'investissement de :	39 477,82 €
- un solde de reste à réaliser de :	2 340 €
- Soit un excédent de financement de :	41 817,82 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019 REPORTE (001)	39 477,82 €
- RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 REPORTE : EXCEDENT (002)	115 038,62 €

Fonds libres :
154 516,44 €

3/ Vote des Affectations de résultat 2020

Office de Tourisme Intercommunal

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	14 556,04 €
- un excédent reporté de :	20 501,52 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	35 057,56 €
- un excédent d'investissement de :	3 480,17 €
- un solde de reste à réaliser de :	0 €
Soit un excédent financement de :	3 480,17 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020 REPORTE (001)	3 480,17 €
- RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 REPORTE : EXCEDENT (002)	35 057,56 €

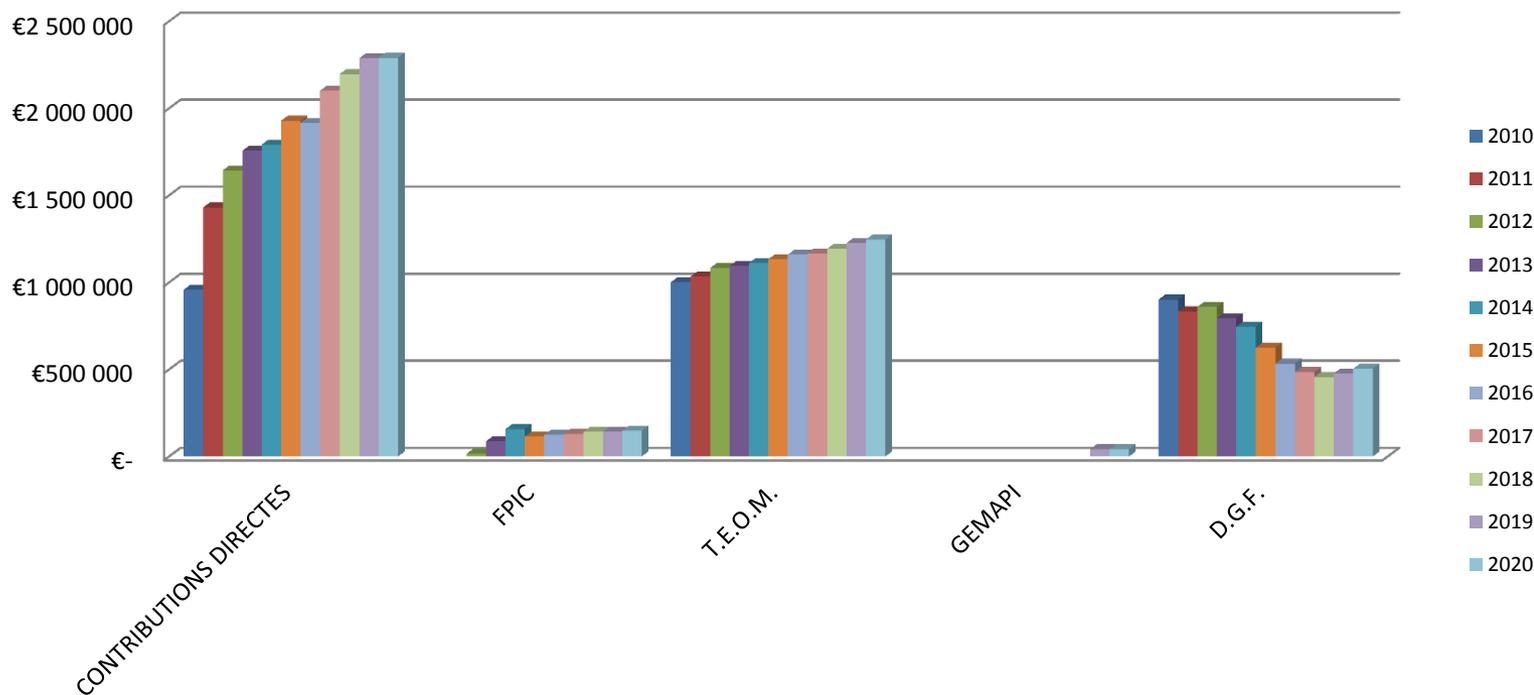
Fonds libres :
38 537,73 €

Le Conseil Communautaire doit se prononcer sur les affectations de résultats 2020 des budgets CCTLG, SPANC et OTI.

4/ Fiscalité communautaire

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CONTRIBUTIONS DIRECTES	957 989 €	1 430 931 €	1 643 080 €	1 755 684 €	1 791 323 €	1 929 121 €	1 916 528 €	2 101 456 €	2 196 547 €	2 287 281 €	2 290 274 €
FPIC			15 145 €	86 569 €	156 745 €	114 000 €	124 474 €	129 438 €	141 082 €	141 325 €	148 259 €
T.E.O.M.	1 001 624 €	1 033 430 €	1 082 264 €	1 093 420 €	1 111 434 €	1 133 368 €	1 159 769 €	1 167 020 €	1 192 613 €	1 225 525 €	1 245 952 €
GEMAPI										42 000 €	42 024
D.G.F.	900 654 €	834 109 €	859 651 €	793 778 €	746 048 €	625 669 €	533 612 €	484 989 €	456 705 €	477 623 €	505 369 €

EVOLUTION FISCALITE



4/ Fiscalité communautaire

Taxes directes locales, produits

Ressources fiscales dont le taux doit être voté en 2021

	Base d'imposition effective 2020	Taux 2020	Produit fiscal 2020 perçu	Base imposition prévisionnel 2021	taux 2021 proposé	Produit fiscal CFE attendu 2021	Ecart des bases 2021/2020	Ecart produit 2021/2020 (en €)
CFE	1 775 382	27,85	494 444	1 617 000	27,85	450 335	-8,92%	-44 109
TFB	7 868 213	2,00	157 364	7 855 000	2,00	157 100	-0,17%	-264
TFNB	902 516	3,87	34 927	903 200	3,87	34 954	0,08%	26
			686 736	Produits attendus des taxes à taux votés :		642 388		-44 347

Loi de finances 2021 :

- **Réduction de 50% de la base TFB et CFE des établissements industriels compensée intégralement par une allocation compensatrice non minorée (calculée en appliquant à la base 2021 de ces locaux de TF/CFE de 2020)**
- **Suppression du produit TH sur les résidences principales compensé à l'euro près par le versement d'une fraction de TVA pour les EPCI**

4/ Fiscalité communautaire

Taxes directes locales, produits (suite)

Ressources fiscales indépendantes des taux votés en 2021

	Ressource perçues 2020	Ressource prévisionnelles 2021
CVAE	330 599	323 557
IFER	62 575	62 951
TASCOM	75 556	75 555
TH		137 239
Taxe add. FNB	13 668	13 532
Total autres taxes :		612 834

Fraction TVA nationale		881 692
-------------------------------	--	----------------

Allocations compensatrices (de TFB, TFNB, CFE, CVAE)	127 454	83 375
---	---------	---------------

Contribution FNGIR	-494 674	-494 674
---------------------------	----------	-----------------

642 388	+	612 834	+	83 375	+	-494 674	+	881 692	=	^{1 720 191} 1 725 615
Produit attendu des taxes à taux votés		Total autres taxes		Allocations compensatrices		Contribution FNGIR		Fraction de TVA nationale		Montant prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale



4/ Fiscalité communautaire

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

TEOM (prévisionnelle)				
	Bases prévisionnelles	Taux	Produits attendus	Produits réellement perçus
2018	7 691 161	15,45%	1 188 284 €	1 192 613 €
2019	7 885 412	15,30%	1 206 468 €	1 225 525 €
2020	8 163 155	15,30%	1 248 963 €	1 245 952 €
2021	8 248 445	15,30%	1 262 012 €	

1,04%
13 049 €

Attributions de compensation

Attributions de compensation	2019	2020	2021
Bt Lt Sr	258 536 €	258 536 €	258 536 €
28 Cnes	217 097 €	217 097 €	217 097 €
Différentiel annuel à la charge de la CCLTG	-41 439 €	-41 439 €	-41 439 €

4/ Fiscalité communautaire

Il est proposé au Conseil communautaire de voter les taux d'imposition 2021 suivant :

CFE : 27,85 %

FB : 2%

FNB : 3,87 %

Soit un montant prévisionnel attendu de **1 725 615 €** au titre de la fiscalité directe locale

TEOM : 15,30 %

Soit un montant prévisionnel attendu de **1 262 012 €** au titre de la Taxe l'Enlèvement des Ordures Ménagères

= 2 987 627 €



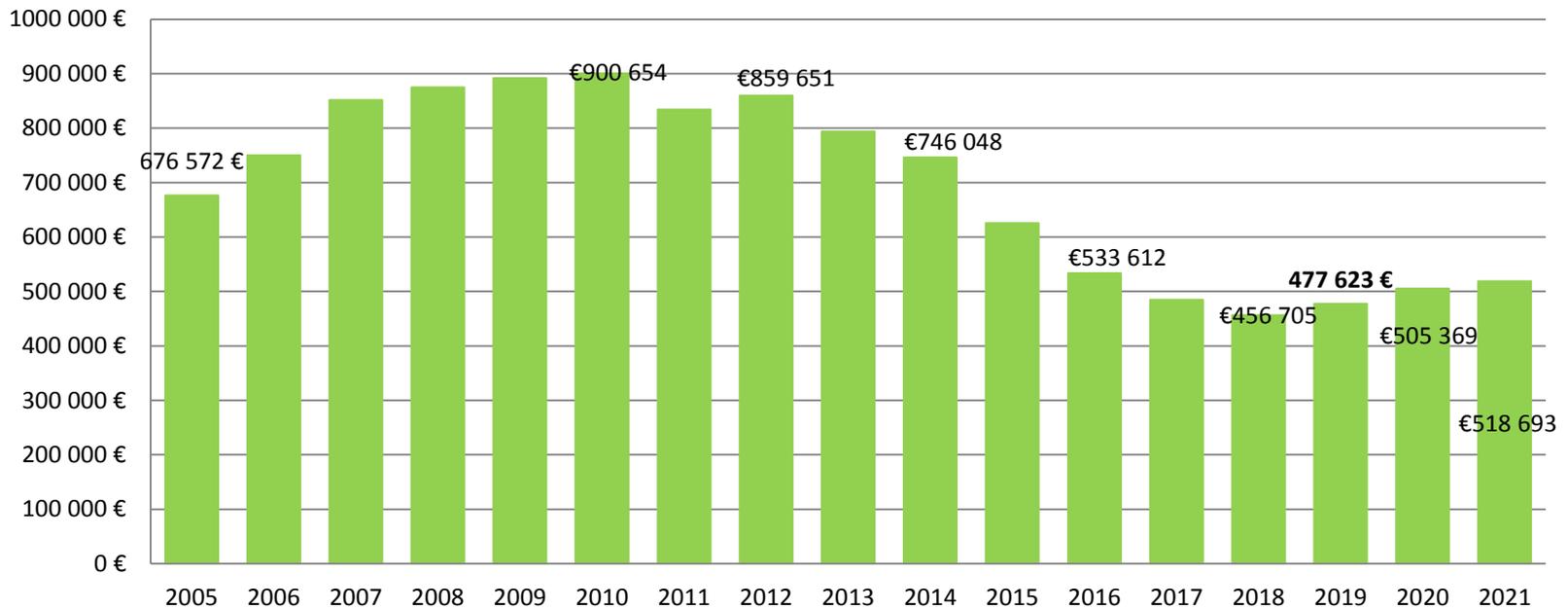
5/ Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI 2021

GEMAPI (prévisionnel)		
	Produits attendus	Réalisé
2018	0 €	0 €
2019	42 000 €	42 052 €
2020	42 000 €	42 024 €
2021	42 000 €	

Cette proposition donnera lieu à un vote du Conseil Communautaire.



Evolution de la DGF



Hausse de la DGF en 2019 (+4,58%), 2020 (5,8%) et 2021 (3%)

A relativiser avec une baisse de la DGF de - 500 000 € entre 2011 et 2018

PROPOSITION DE VOTE DES BUDGETS 2021
Budget principal de la CCLTG
Budget SPANC
Budget OTI

**Les grandes lignes du budget 2021 approuvées lors du
Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)**

BP 2021 :

subventions - participations contributions

PARTICIPATIONS DE FONCTIONNEMENT 2021	
EAJE PTITS LOUPS 64	110 800 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 64	37 500 €
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT LAEP 64	22 500 €
MISSION LOCALE 523	4 680 €
ASSO PORTAGE REPAS EHPAD 61	16 000 €
ASSO LACHAPELLE F95	5 000 €
VIS TA LOMAGNE F 94	6 000 €
PARTICIPATIONS CONTRIBUTIONS 2021	
CAUE	1 500 €
TOURISME F 94	54 521 €
ADEFPAT 020	300 €
OPAH 72	42 600 €
AIDES COMMERCANTS	7 950 €
AIDES ENTREPRISES	25 000 €
AIDES EXCEPTIONNELLES ENTREPRISES (L'OCCAL)	20 000 €
SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT NUMERIQUE	13 020 €
SYNDICAT MIXTE GARONNE QUERCY GASCOGNE (PETR)	15 032 €
SYNDICAT MIXTE ORDURES MENAGERES	1 182 867 €
SYNDICAT SYGRAL (GEMAPI)	43 213 €

Petite enfance
170 800 €

Aide aux
entreprises
52 950 €

Inscriptions budgétaires 2021

Inscriptions budgétaires 2021		
Fonctionnement	BP 2021 en €	Financement
Logiciel suivi économique	3 816	Financement Etat à demander
Recrutement secrétaire	30 000	
Recrutement chargé de mission "urbanisme, politique de l'habitat, mobilités" (année pleine : 40 000 €)	20 000	
Recrutement chef de projet Petites villes de demain (année pleine : 40 000 €)	20 000	Financement 75% par Etat et Banque des territoires
Audit financier	39 506	Subvention Etat à demander (50%)
Communication CCLTG (Journal Lomagne Initiative)	10 000	
Fonctionnement voirie	305 000	
OPAH : Suivi animation	60 000	Financement à demander
OPAH : Aide aux travaux PO et PB (année 1)	42 600	
2 aides aux façades prog Beaumont	2 100	
frais dossier SAFER location terrains Mansonville	240	
Petite ville de demain : Etude/diagnostic schéma directeur	36 000	Financement à demander
Conventionnement CCI	5 000	
Conventionnement Chambre des Métiers	5 000	
Fonctionnement école musique (idem 2020)	162 000	Subvention fonctionnement CD82 à demander
Transport à la demande	30 000	

Inscriptions budgétaires 2021

Inscriptions budgétaires 2021		
Investissement	BP 2021 en €	Financement
Téléphonie / informatique	40 000	Financement DETR à demander
Acquisition chaudière biomasse à granulés	36 000	Etat : 11 841 €HT / Région : 11 733 €HT / Autofinancement CCLTG : 5 893 €HT
Aménagement poste travail service technique	6 500	
Signalétique CCLTG et MSP Beaumont	8 000	
Signalétique ZA de Bordevieille (façade hôtel entreprises, totem entrée de zone et intra zone)	20 000	
Travaux voirie 2021	938 800	
Acquisition matériel roulant pour voirie (pelle à roue - voiture - épareuse)	407 000	
Audit voirie	20 000	
Travaux mise en sécurité ancien atelier technique Beaumont	26 000	Délibération CC 30 07 2020 / Etat (35%) : 7 545 € / Autofinancement CCLTG : 14 013 €
Bâtiment photovoltaïque atelier de Lavit	22 400	AMARENCO : Etudes, construction, exploitation, maintenance bâtiment CCLTG : terrassement, empierrement, raccordement au domaine privé, évacuation eaux pluviales, installations de lutte contre incendie
ZA du Blanc de Beaumont : Sécurisation incendie	40 000	Financement DETR à demander
Extension ZA Bordevieille (opportunité, faisabilité et maîtrise d'œuvre)	60 000	Financement à demander
Lancement PLUI-h	400 000	Financement Etat à demander
Aide économique crise COVID	20 000	
Aide à l'immobilier d'entreprises	25 000	
Aide aux commerces	7 950	
Etude opportunité création pôle socio économique	23 520	Etat : 2 520 € (acquis) / Région : 3 780 € (acquis) / Département : 1 890 € (acquis) / ADEME : 1 890 € / Autofinancement CCLTG : 2 520 €
Etude technique (acquisition) pôle socio économique	5 000	
Acquisition bâtiment pôle socio économique	200 000	
Aménagement nouvel Office de tourisme scénographie-maîtrise d'œuvre	30 000	Financement à demander
Bornes interactives + création aires camping car	36 848	Financement
Acquisition parc vélos électriques	58 786	Région : 13 560 € (acquis) / LEADER : 23 514 € (à solliciter) / Autofinancement CCLTG : 11 914 €
Investissement mobilier nouveaux locaux écoles de musique	11 000	
Cession ancienne maison de retraite à Emmaus : diagnostic amiante +	5 000	
Etude maîtrise d'œuvre pôle petite enfance	30 000	
Acquisition foncier pôle petite enfance	150 000	

BP 2021 : Solidarité communautaire

Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC) : subventions via les communes

SUBVENTIONS 2021 via Communes		
<u>COMMUNE BEAUMONT</u>		<u>20 550 €</u>
<u>COMMUNE LAVIT</u>		<u>1 920 €</u>
<u>COMMUNE LARRAZET</u>		<u>1 720 €</u>
<u>COMMUNE SERIGNAC</u>		<u>1 720 €</u>

Dotation de solidarité communautaire 2021 : 115 000 € (90 000 € en 2020)

Paris Hippiques 2021 reversement à Commune Beaumont : 80 000 €
(idem 2020)

6/ Budget primitif 2021 CCLTG

COMM. DE COM LOMAGNE T&G
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 733 699,30	4 939 417,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		794 282,30
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	5 733 699,30	5 733 699,30
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 771 197,35	2 210 220,93
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	815 327,00	1 411 012,35
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	34 708,93	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 621 233,28	3 621 233,28
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	9 354 932,58	9 354 932,58

7 / Vote du Budget primitif 2021 SPANC

S.P.A.N.C.
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	227 600,12	82 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		30 561,50
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		115 038,62
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	227 600,12	227 600,12

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	41 817,82	
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	25 200,00	27 540,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		39 477,82
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	67 017,82	67 017,82
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	294 617,94	294 617,94

8 / Vote du Budget primitif 2021 OTI

OFFICE DU TOURISME
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	143 572,97	108 515,41
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		35 057,56
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		143 572,97	143 572,97

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	20 271,00	16 790,83
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		3 480,17
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 271,00	20 271,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		163 843,97	163 843,97



9 / Modification et augmentation du fonds de concours communautaire en faveur de la commune de Beaumont pour la création d'un Pôle Touristique, Economique et Culturel

Par délibération n°201809D04 du 9/01/2018, la CCLTG a attribué un fonds de concours en faveur de la commune de Beaumont de Lomagne d'un montant de 400 000 euros pour la création d'un pôle touristique, économique et culturel (TEC). Pour mémoire, la délibération précisait que :

- le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.
- le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée, hors subventions, par la commune de Beaumont de Lomagne.
- le fonds de concours doit avoir donné lieu à délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du Conseil communautaire et du Conseil municipal de Beaumont de Lomagne.
- le versement de ce fonds de concours est conditionné par la signature d'une convention entre la CCLTG et la Commune de Beaumont de Lomagne.
- Le versement de ce fonds de concours au bénéfice de la Commune de Beaumont de Lomagne interviendra à la fin de l'opération sur présentation des justificatifs et du plan de financement définitif. La Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise participera à hauteur de 50% de l'autofinancement plafonné à 400 000 €.

Au de vu de travaux complémentaires à effectuer dans les futurs locaux de l'école de musique communautaire, qui sera hébergée dans le pôle TEC, il est proposé à l'assemblée délibérante :

- D'attribuer un fonds de concours communautaire à la commune de Beaumont de Lomagne, d'un montant de 420 000 euros au lieu de 400 000 euros initialement prévu, en vue de participer au financement de la création du pôle TEC, et de modifier en conséquence la délibération initiale;
- De modifier en conséquence la convention de versement du Fonds de concours approuvée par délibération n°20191212D14 du 12 décembre 2019 par le Conseil communautaire.

10 / Participation à l'acquisition de composteurs pour les administrés de la CCLTG

Le SMEEOM achète des composteurs qu'il met à disposition des administrés qui en font la demande. Par délibération du SMEEOM de la Moyenne Garonne du 29 juillet 2010, le Conseil syndical a approuvé le plan de financement suivant dans le cadre de l'acquisition de ces composteurs :

- Aide financière de l'ADEME : 50% du montant HT d'achat
- Participation des administrés : 15 euros
- Participation du SMEEOM de la Moyenne Garonne : le solde

Les Communauté de Communes membres du SMEEOM sont amenées, si elles le souhaitent, à prendre en charge la participation des administrés.

Il est proposé au Conseil communautaire de réaffirmer par délibération la prise en charge, par la Communauté de Communes, de cette participation financière des administrés à l'acquisition de composteurs.

11 / Délibération autorisant le Président à signer le marché pour la fourniture et le transport de Granulats

Attribution conformément au choix émis par la Commission d'Appel d'Offres du 08/04/2021 du marché formalisé suite à un Appel d'Offres Ouvert pour la Fourniture et le Transport de Granulats en 2021.

Marché attribué à ESBTP (ensemble des pièces administratives conformes)

L'assemblée délibérante est invitée à autoriser le Président à signer le marché correspondant et tout document s'y rapportant.



12 / Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le programme travaux investissement voirie 2021

Le Conseil communautaire devra autoriser le Président à solliciter les subventions départementales pour le programme de travaux d'investissement voirie de l'exercice 2021 de 938 800 €.

13 / Demande de subvention 2021 auprès du CD82 et de l'Etat pour le programme de rénovation des ouvrages d'art 2021

Il est proposé à l'assemblée communautaire d'approuver le plan de financement prévisionnel du programme « ouvrages d'art 2021 » inscrit au budget primitif 2021 et de solliciter des financements mobilisables comme suit :

DEPENSES	Montant € HT	RECETTES	Montant € HT
Programme 2021 de réfection d'ouvrages d'art (ponts situés sur la voirie communale)	35 122,50 €	Aides publiques :	
		Subvention Etat (50%)	17 561,25 €
		CD82 (30%)	10 536,75 €
		Sous total :	28 098,00 €
		Autofinancement :	7 024,50 €
TOTAUX	35 122,50 € HT		35 122,50 €

L'assemblée communautaire est amenée à :

- Se prononcer sur le plan de financement prévisionnel du programme « ouvrages d'art 2021 » ;
- Solliciter des financements mobilisables auprès de l'Etat et du Conseil départemental 82 ;
- Solliciter auprès des partenaires l'autorisation de préfinancer les travaux relatif au programme ouvrages d'art 2021 ;
- Autoriser le président à signer tout acte et document conséquence des présentes;
- Inscire au budget les crédits nécessaires au financement de cette opération

14/ OPAH : état des participations pour engagement

Par délibération en date du 26 mars 2018, le CCLTG a décidé de modifier et d'apporter en majoration des aides de l'ANAH les aides financières suivantes :

A l'attention des propriétaires occupants (PO) et propriétaires bailleurs (PB) :

A ce jour, sont susceptibles de recevoir une aide de la CCLTG, les dossiers suivants :

PROPRIETAIRES OCCUPANTS										
Nom du propriétaire	Adresse du logement	n° dossier	Montant SUBVENTIONNABLE	Montant SUBVENTIONNE	SUBVENTION ANAH	Taux %	PRIME HABITER MIEUX PO -PB	TYPE INTERVENTION	Montant participation CCLTG	TOTAL DES SUBVENTIONS
PROPRIETAIRES OCCUPANTS										
POIRIEZ Patricia	82500 BEAUMONT	82006671	19 716,00	19 716,00 €	9 858,00 €	50%	1 971,60 €	Energie	200 €	12 029,60 €
HERRERA Christian	82500 GIMAT	82006648	15 419,00	15 419,00 €	7 709,50 €	50%	3 083,80 €	Précarité Energétique	200 €	10 993,30 €
DABAT-PAYOU Christophe	82500 SERIGNAC	82006647	2 820,00	2 820,00 €	1 410,00 €	50%	2 000,00 €	Autonomie	200 €	12 200,00 €
			20 536,00	17 180,00 €	8 590,00 €	50%		Energie		
OICINY Abbes	82500 GARIES	82006652	33 395,00	30 000,00	15 000,00	50%	4 000,00	Précarité Energétique	200 €	19 200,00 €
LONGAGNE Sebastien	82500 BEAUMONT	82006649	28 298,00	28 298,00 €	9 904,30 €	35%	2 000,00 €	Précarité Energétique	200 €	12 104,30 €
TOTAL PO									1 000 €	

Ces subventions seront versées aux propriétaires occupants à l'achèvement des travaux et après délivrance d'une attestation établie par le service instructeur de l'ANAH.

Il est proposé au Conseil communautaire de :

- accepter de subventionner les propriétaires occupants conformément au tableau ci-dessus.

15/ Aides aux façades des communes (hors Beaumont) : réactualisation du Règlement

Par délibération en date du 2/07/2015 un règlement d'aides aux façades des communes a été acté. Pour rappel, il faut que les immeubles soient situés sur :

- les communes de Beaumont et Lavit uniquement autour des places (place Gambetta à Beaumont, places de la Halle, de l'Hôtel de ville et église à Lavit)
- sur les autres communes de la CCLTG pour les bâtiments situés autour des halles et à proximité des églises (façades visibles depuis les halles ou les entrées des églises).

Compte tenu, du nouveau programme d'aides aux façades à Beaumont conjoint avec la CCLTG/Beaumont/Région, il convient de réactualiser en conséquence le Règlement et d'exclure du dispositif la commune de Beaumont.

Les aides aux façades des communes (hors Beaumont) sont les suivantes :

Programme de rénovation façades sur les autres communes (hors Beaumont-de-Lomagne)	Montant de l'aide
Aide intercommunale <u>Périmètre : autour des halles et à proximité des églises</u>	L'aide intercommunale à la valorisation des façades est égale à 35% du coût des travaux dans la limite de 1050 € de subvention par façade visible depuis l'espace public (3 000 €HT de travaux maximum pris en compte dans le calcul).

L'assemblée communautaire est appelée à approuver le nouveau Règlement d'aides aux façades des communes (hors Beaumont-de-Lomagne) ainsi modifié.

16/ Signature de la convention d'adhésion au programme «Petites villes de demain» et désignation de délégués au Comité de projet PVD et aux 2 Comités de pilotage Bourgs-centre (BCO)

La CCLTG et les communes de Beaumont et Lavit sont lauréates au dispositif national programme «Petites Villes de Demain».

Objectif : apporter un appui en faveur de la revitalisation des centres de petites villes exerçant des fonctions de centralités intermédiaires et présentant des signes de fragilité.

3 volets : - reconquête de l'habitat vacant ou dégradé,
- redynamisation commerciale,
- traitement de l'espace public.

Une convention d'adhésion doit être signée avec partenaires et services de l'Etat pour décliner la feuille de route et permet de mobiliser des financements pour le poste de Chef de projet PVD. Par la suite, la CCLTG, devra co-signer une convention-cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) multi-sites dans les 18 mois (avant juillet 2022).

En termes de gouvernance articulée, il sera constitué des COPIL bourgs-centre Occitanie (BCO) pour chaque commune (Beaumont et Lavit) et le Comité de Projet PVD sera la réunion de l'ensemble de ces membres. Il est proposé la mise en place de :

- 1 Comité de projet Petites Villes de Demain (PVD) à l'échelle intercommunale : Beaumont et Lavit
- 2 Comités de pilotage Contrat Bourg-Centre Occitanie (BCO) : Beaumont-de-Lomagne et Lavit

16/ Signature de la convention d'adhésion au programme «Petites villes de demain» et désignation de délégués au Comité de projet PVD et aux 2 Comités de pilotage Bourgs-centre (BCO)

L'assemblée communautaire est appelée à :

- **AFFIRMER** son engagement dans le Programme Petites villes de demain, aux côtés des communes lauréates, Beaumont-de-Lomagne et de Lavit, sur le territoire de la CCLTG;
- **APPROUVER** la convention d'adhésion annexée ;
- **AUTORISER** le Président à co-signer la convention d'adhésion au programme «Petites Villes de Demain» avec les communes de Beaumont et de Lavit et les partenaires ainsi que tous documents y afférents ;
- **DESIGNER** 3 délégués membres de la Commission Economie Commerce/Artisanat-Attractivité du territoire-Mobilités pour siéger au Comité de projet PVD et aux 2 Comités de pilotage Bourgs-centre (BCO), après appel à candidature effectué par Monsieur le Président,
- **APPROUVER** à l'unanimité la proposition ci-dessus exposée,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à engager les démarches relatives à la mise en œuvre du programme «Petites villes de demain».

17/ Aides économiques : fonds L'OCCAL / nouvelle prolongation du dispositif volet 1 et 2 et ré-abondement de l'enveloppe

Compte tenu de la crise sanitaire qui continue, la Région Occitanie souhaite à nouveau reconduire le dispositif L'OCCAL à compter du 1er avril 2021.

La Région vient d'acter la nouvelle prolongation de L'OCCAL (volets 1 et 2) en assemblée plénière du 25 mars 2021. La Région sollicite les EPCI pour sonder leur intention afin de ré-abonder leurs enveloppes financières respectives selon leur état des consommations.

Il est proposé à l'assemblée communautaire de poursuivre le soutien de la CCLTG pour les entreprises dont l'activité est encore à l'arrêt.

Les modalités de prolongation de l'OCCAL (volets 1 et 2) seraient les suivantes :

- Intervention L'OCCAL proposée à hauteur de **50% maximum à parité Région-EPCI (25% Région+ 25% EPCI)**
- Pas de compensation en cas d'absence des EPCI.
- Libre modulation du taux d'intervention et de l'assiette éligible en Comité d'engagement.

Il est proposé à l'assemblée communautaire de :

- ***VALIDER la nouvelle prolongation de la participation de la CCLTG au dispositif L'OCCAL à compter du 1er avril 2021 (avril-mai) sur les volets 1 et 2 selon les nouvelles modalités,***
- ***ACTER le ré-abondement de l'enveloppe de la CCLTG allouée au fonds L'OCCAL à hauteur de 20 000 €.***

18/ Aide à l'immobilier d'entreprises : attribution d'une aide à l'EURL AZZOPARDI à Sérignac

Par un courrier du 29/03/21, la CCLTG a été sollicitée par l'entreprise l'EURL AZZOPARDI à Sérignac pour une demande d'aide à l'immobilier d'entreprise. L'entreprise est spécialisée dans la réparation du matériel agricole et la fabrication de pièces métalliques.

Les travaux liés à cet investissement immobilier sont estimés à 341 575 €HT, à cela s'ajoute 31 394 €HT d'équipement, dont un montant global de 372 969 €HT.

Les travaux sont envisagés à début septembre 2021.

Ce dossier est susceptible d'être éligible aux aides régionales et de bénéficier d'une aide à l'immobilier d'entreprise de la CCLTG. Conformément au Règlement d'aide à l'investissement immobilier de la CCLTG, la subvention de la CCLTG est calculée de la façon suivante :

30% du montant maximal d'aides publiques pour le projet d'investissement immobilier HT ;
plafonnée à 10 000 €.

Le Conseil communautaire est appelé à :

- APPROUVER l'attribution d'une aide plafonnée à 10 000 € à l'immobilier d'entreprises à l'EURL AZZOPARDI ;

- AUTORISER la Région Occitanie à apporter une aide complémentaire ;

- AUTORISER le Président à signer tout document en rapport avec la mise en œuvre et l'exécution de la présente délibération.

19/ Plan d'aide au Commerce Territorial (PACTe) : validation de 1 dossier d'aides / D.DELANTIVY

Règlement CCLTG aux commerces existants et nouveaux acté le 27/06/19

CCLTG aide les commerces de proximité et octroie des aides directes pour la création, la modernisation, le transfert et/ou la reprise de points de vente sur la CCLTG

- Pack reprise et création de commerces : dotation de 1200 €
- Pack aides à la modernisation/développement : dotation de 1200 €

1 point de vente (commerces de proximité) est susceptible d'être éligible à cette dotation :

Modernisation d'un commerce

- Dominique DELANTIVY «Au Petit Panier» (fruits et légumes à Beaumont)

Investissement éligible : 3 550 €HT = 1200 € dotation de la CCLTG

Le Conseil communautaire est appelé à autoriser le Président à :

- ***APPROUVER l'attribution d'une dotation de 1200 € à ce point de vente***

20/ Etudes préalables (opportunité et faisabilité) relatives à l'extension de la ZA de Bordevieille à Beaumont : plan de financement prévisionnel et demandes de subvention auprès d'EPF et Etat

Il est proposé de lancer les études préalables relatives à l'extension de la ZA de Bordevieille à Beaumont et de consulter des bureaux d'études.

Marché de Service -Mission d'assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la définition et le montage d'une opération d'aménagement relatives à l'extension de la ZA de Bordevieille à Beaumont. Le coût prévisionnel des études préalables (opportunité et faisabilité) s'élève à 40 000 €HT. Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT €HT	RECETTES	MONTANT €HT
Ingénierie	40 000 €HT	EPF Occitanie (50%)	20 000 €
		Etat (30%)	12 000 €
		Autofinancement	8 000 €
TOTAL	40 000 €HT	TOTAL	40 000 €HT

L'assemblée communautaire est appelée à se prononcer pour :

- approuver le lancement des études préalables pour la ZA de Bordevieille, son coût et plan de financement prévisionnel,**
- autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de l'Etat et EPF Occitanie et préfinancer l'opération,**
- inscrire les crédits nécessaires au financement de cette opération,**

21/ Etude opportunité création Pôle socio-économique (tiers lieu-co working & services d'insertion & France Services) : demandes de subventions et réactualisation du plan de financement

CCLTG souhaite créer un **Pôle socio-économique de proximité** permettant d'accueillir :

1/ un Espace Tiers-lieu/coworking dédié au travail partagé, à distance, collaboratif, à usage flexible pour les salariés, travailleurs indépendants et employeurs,

2/ un Espace de services d'insertion, d'emploi et de formation ouvert aux demandeurs d'emploi, organismes d'insertion et associations...

3/ une «France Services» labellisée offrant un service de proximité permettant aux administrés de procéder aux démarches administratives du quotidien. L'étude d'opportunité a été relancée en février 2021

Le Cabinet retenu est Villes et Innovations/ Karine Pouliquen avec un coût d'étude de 19 600 €HT

Le contenu de l'étude ayant évolué, le coût de l'étude est supérieur à l'estimatif.

Le nouveau plan de financement réactualisé est le suivant :

DEPENSES	€HT	RECETTES	€HT
Ingénierie (étude)	19 600 €	Etat	2 520 € (acquis)
		Banque des Territoires	3 920 €
		Région	3 780 € (acquis)
		Département	1 890 € (acquis)
		ADEME	3 570 €
		Autofinancement	3 920 €
TOTAL	19 600 €HT	TOTAL	19 600 €HT

L'assemblée communautaire est appelée à :

- autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de Banque des Territoires et l'ADEME,
- valider le plan de financement prévisionnel réactualisé ci-dessous.

22/ Sécurisation incendie sur la ZA du Blanc de Beaumont : plan de financement prévisionnel et demandes de subvention auprès de l'Etat

La Commission de sécurité a formulé un avis défavorable à la poursuite des activités de l'établissement Intermarché, au vu de la sécurité incendie jugée insuffisante sur la zone d'activité du Blanc. La compétence développement économique inscrite dans les statuts de la CCLTG doit être exercée dans son ensemble. Aussi, la CCLTG va prendre en charge la prise en charge financièrement cette sécurisation incendie demandée par la Commission de sécurité. Le coût prévisionnel s'élève à 27 116 €HT.

Le plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT €HT	RECETTES	MONTANT €HT
Travaux	27 116 €HT	Etat (50%)	13 558 €
		Autofinancement	13 558 €
TOTAL	27 116 €HT	TOTAL	27 116 €HT

L'assemblée communautaire est appelée à se prononcer pour :

- approuver les travaux de sécurisation incendie pour la ZA du Blanc, son coût et plan de financement prévisionnel,***
- autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de l'Etat et préfinancer l'opération,***
- inscrire les crédits nécessaires au financement de cette opération,***



23/ Résilience et écosystème numérique (téléphonie/informatique/visio et audio conférences, sites internet) pour la CCLTG : plan de financement prévisionnel et demande de subvention auprès de l'Etat et du Département

- a) Acquisition d'équipements numériques (informatique, téléphonie, visio et audio-conférences)
- b) Refonte des deux sites internet de la CCLTG et de l'Office de Tourisme intercommunal

Coût prévisionnel : 60 996 €HT

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT €HT	RECETTES	MONTANT €HT
Equipements numériques (informatique, téléphonie, visio et audio-conférences) pour la Communauté de Communes	41 801 €	♦ Etat Dépenses éligibles 60 996 € (50%)	30 498 €
Création et développement du site internet de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme Intercommunal	19 195 € (dont 9315 € site CCLTG et 9880 € site OTI)		
Création et développement du site internet de l'Office de Tourisme intercommunal		♦ Département Dépenses éligibles 9 880 € (30%)	2 964 €
		Autofinancement Fonds propres	27 534 €
TOTAL	60 996 €HT	TOTAL	60 996 €HT

L'assemblée communautaire est appelée à se prononcer pour :

- **APPROUVER** la mise en œuvre d'un nouvel écosystème numérique pour la CCLTG, son coût et plan de financement prévisionnel associé ;
- **SOLLICITER** des financements mobilisables auprès de l'Etat et du Département ;
- **SOLLICITER** auprès de l'Etat et du Département l'autorisation de préfinancer l'opération ;
- **INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires au financement de cette opération

24/ Audit financier de la CCLTG : plan de financement prévisionnel et demande de subvention Etat

Suite aux différentes demandes financières de la commune de Beaumont (modification du montant des attributions de compensation et des nouvelles compétences), il est proposé de réaliser un audit financier en plusieurs étapes :

- Bilan des ressources communautaires et de qui apporte quoi ;
- Analyse de la répartition des dépenses communautaires dans les différents territoires ;
- Analyse des conditions de financement et de transfert de certaines compétences, projections financières quant aux capacités de la CCLTG à les porter, conditions fiscales et juridiques de ce portage. Le coût prévisionnel s'élève à 39 506 €HT.

DEPENSES	MONTANT €HT	RECETTES	MONTANT €HT
Ingénierie	39 506 €HT	Etat (50%)	19 753 €
		Autofinancement	19 753 €
TOTAL	39 506 €HT	TOTAL	39 506 €HT

L'assemblée communautaire est appelée à se prononcer pour :

- approuver l'audit financier de la CCLTG, son coût et plan de financement prévisionnel,***
- autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de l'Etat et préfinancer l'opération,***
- inscrire les crédits nécessaires au financement de cette opération,***

25/ Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2021-2024 avec l'Office de tourisme intercommunal : réactualisation de la convention

L'Office de Tourisme est en cours de classement catégorie II marqué Qualité tourisme. Au vu des évolutions de critères de classement, il est proposé à l'assemblée de réactualiser la convention d'objectifs et de moyens annuellement sur une période de 4 années entre la CCLTG et l'Office de tourisme ;

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens précise notamment :

- les missions de l'Office de tourisme : élaboration et la mise en œuvre de la politique du tourisme sur le territoire communautaire...
- les engagements de la CCLTG : versement d'une subvention annuelle de fonctionnement pour l'exercice des missions de l'OT. Le montant du programme d'actions financé par la CCLTG est fixé à 55 000 € et 80 000 € pour la masse salariale.

L'assemblée communautaire est appelée à :

- APPROUVER le contenu de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2021-2024 avec l'Office de Tourisme Intercommunal ;***
- AUTORISER le Président à signer la dite convention ;***
- AUTORISER le Président à signer tout autre document se rapportant à la présente délibération.***

26/ Points complémentaires à l'ordre du jour : acquisition d'équipements pour l'Ecole de Musique communautaire : demande de subvention auprès de l'Etat

Suite aux travaux d'agrandissements et de réhabilitation des locaux de l'Ecole de musique, il convient de procéder à l'achat de mobiliers d'équipements et de matériels pédagogiques. L'Ecole qui jusqu'à présent ne comptait que 3 salles de cours, disposera désormais de 6 salles de cours et d'un bureau administratif.

Par conséquent, il est nécessaire d'acquérir :

- du nouveau mobilier pour équiper les six salles de l'Ecole et le bureau d'accueil et
- du nouveau matériel pédagogique supplémentaire neuf pour le fonctionnement et l'enseignement musical des 3 nouvelles salles. Le coût prévisionnel s'élève à 8 693 €HT.

DEPENSES	MONTANT €HT	RECETTES	MONTANT €HT
Acquisition équipements	8 693 €	Etat (50%)	4 346 €
		Autofinancement (50%)	4 347 €
TOTAL	8 693 €HT	TOTAL	8 693 €HT

L'assemblée communautaire est appelée à se prononcer pour :

- approuver le projet d'acquisition des équipements pour l'Ecole de musique, son coût et plan de financement prévisionnel,
- autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de l'Etat et préfinancer l'opération,
- inscrire les crédits nécessaires au financement de cette opération,

27/ Questions diverses

Vente de matériel CCLTG : au plus offrant avec mise à prix de départ minimale : Publication le 19 mars 2021 et date limite le 08 avril 2021 (12h)

Ouverture des enveloppes réalisée le 8 /04 après-midi lors de la réunion de la CAO

- Cylindre Caterpillar CB24 : Mise à prix CCLTG 4500 €
 - 1 Offre : Vendu à M. Alain Latapie : 5010 €
- Tracteur John Deere Modèle 6100 avec épareuse SMA modèle Lynx Année 1997 : Mise à prix CCLTG 1000 €
 - 3 offres : Vendu à M. Xavier Ambal : 5200 €

Conférence intercommunale Maires territoire CCLTG / Préfète le 17 mai à 15h.